

**AGREMENT DES FORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX  
EN EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF RGE  
CONTRAT CLIENT**

Raison sociale de l'organisme demandeur : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Représenté par : .....

Fonction : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

Adresse de facturation si différente de celle de l'organisme demandeur :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

TARIFS	
Frais d'instruction (demande initiale et renouvellement) à régler au moment de la demande	950 € HT
Frais d'audit à régler 1 fois pour le cycle de 4 ans	1200 € HT / jour*
Frais d'audition à régler 1 fois pour le cycle de 4 ans	340 € HT par formateur
Suivi annuel à régler suite à l'attribution de l'agrément puis chaque année lors de l'envoi du dossier de surveillance	650 € HT + 4,80 € HT par QCM passé Minimum 300 € HT

*\*Les prix annoncés ne comprennent pas les frais de déplacement et d'hébergement des auditeurs*

L'entreprise s'engage à respecter les conditions générales de certification de CERTIBAT, disponibles sur le site internet de CERTIBAT : [www.certibat.fr](http://www.certibat.fr).

Fait à : ..... le : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Signature et cachet :